

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 47 du 24 juin 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 20

ADDITIF N° 0001D22011085/ARM/SGA/DRH-MD

à l'instruction N° 0001D22009107/ARM/SGA/DRH-MD du 20 mai 2022 relative au classement en quatre groupes des fonctions des ingénieurs civils de la défense au regard de leur indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

Du 22 juin 2022

ADDITIF N° 0001D22011085/ARM/SGA/DRH-MD à l'instruction N° 0001D22009107/ARM/SGA/DRH-MD du 20 mai 2022 relative au classement en quatre groupes des fonctions des ingénieurs civils de la défense au regard de leur indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

Du 22 juin 2022

NOR A R M S 2 2 0 1 4 5 7 X

Texte(s) modifié(s) :

- ↳ [Instruction N° 0001D22009107/ARM/SGA/DRH-MD du 20 mai 2022 relative au classement en quatre groupes des fonctions des ingénieurs civils de la défense au regard de leur indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.](#)

Référence de publication :

I. [L'instruction N° 0001D22009107/ARM/SGA/DRH-MD du 20 mai 2022](#) relative au classement en quatre groupes des fonctions des ingénieurs civils de la défense au regard de leur indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise est modifiée comme suit :

Dans l'annexe, ajouter à la fin le nouveau point suivant :

IV. SERVICES PLACÉS AUPRÈS DU MINISTRE

1. ACSIA (AGENCE COMPTABLE DES SERVICES INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT)

Groupe 3 :

- Chef de service adjoint.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

2. CAB MINARM (CABINET DU MINISTÈRE DES ARMÉES)

Groupe 1 :

- Chef de bureau.
- Chef du pôle technique.

Groupe 2 :

- Adjoint au chef de bureau.
- Chef de bureau relevant d'un département ou d'un pôle.
- Coordonnateur central de prévention.

Groupe 3 :

- Adjoint au chef de bureau relevant d'un département ou d'un pôle.
- Chef de section.
- Officier de sécurité.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

3. CGA (CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES)

Groupe 1 :

- Inspecteur de l'environnement.
- Inspecteur du travail.
- Inspecteur radioprotection.

Groupe 2 :

- Chef du bureau des méthodes et de l'aide au pilotage.
- Chef du bureau des systèmes d'information et de communication.

Groupe 3 :

- Auditeur informatique.
- Conseiller de haut niveau et coordonnateur de la formation au sein de la cellule Thémis.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

4. DGNUM (DIRECTION GÉNÉRALE DU NUMÉRIQUE)

Groupe 1 :

- Adjoint au sous-directeur à la DGNUM.
- Chargé de mission auprès du directeur général.
- Chef de bureau à la direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM).
- Sous-directeur à la DGNUM.

Groupe 2 :

- Administrateur de données.
- Expert de haut niveau des systèmes d'information et de communication.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

5. DGRIS (DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE)

Groupe 1 :

- Chef de département.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

6. DICOD (DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE DE LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE)

Groupe 3 :

- Chef de projet de systèmes d'information.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

7. DPID (DIRECTION DE LA PROTECTION DES INSTALLATIONS, MOYENS ET ACTIVITÉS DE LA DISSUASION)

Groupe 2 :

- Adjoint au chef de département.
- Expert de haut niveau des systèmes d'information et de communication.
- Expert haut niveau SIC et OSSI.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

8. DRSD (DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE)

Groupe 1 :

- Chef de centre et adjoint au chef de centre (administration centrale).
- Chef de division et adjoint au chef de division (administration centrale).
- Officier de sécurité des systèmes d'information de l'autorité qualifiée direction du renseignement et de la sécurité de la défense.

Groupe 2 :

- Chef de bureau (administration centrale).
- Officier de contre-ingérence cyber et officier inspecteur cyber sécurité.

Groupe 3 :

- Adjoint au chef de bureau (administration centrale).
- Chef de cellule.
- Chef de section (administration centrale).

- Data Scientist.
- Expert / ingénieur en sécurité des systèmes d'information ou cyber-sécurité.

Groupe 4 :

- Emplois qui ne sont pas inscrits dans les autres groupes.

II. Le présent texte sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Le chef du service des ressources humaines civiles,

Laurent GRAVELAINE.